Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 12-13 (1900-1901)

Heft: 12

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FAITS DIVERS

Association des Photographes suisses.

Les membres de l'Association qui auraient des propositions ou des communications à faire à la prochaine assemblée générale, sont priés de s'adresser soit à M. E. Pricam, président, à Genève, soit à M. H. Linch, secrétaire, à Winterthour, le Comité de l'Association devant se réunir à la fin de janvier, à Zurich.



Exposition internationale de photographie artistique à Turin. (Avril-novembre 1901.)

Les œuvres d'artistes suisses destinées à cette exposition, doivent être envoyées avant le 5 mars 1902, au Comptoir suisse de photographie, rue du Marché, Genève.

La Commission suisse, nommée par le Comité de Turin, est composée de MM. G. Basso, consul général d'Italie, président; M. Andreossi, photographe; Ph.-A. Brun, amateur photographe, secrétaire; Ch. Lacroix, photographe; J. Noblet, photographe; A.-E. Pricam, ancien photographe et E. Demole. Cette Commission fonctionnera comme Jury d'admission, sans appel.

